PROCES VERBAL

Comité de Direction
de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	**Samedi 14 janvier 2023** 9H00 au siège de la Ligue à Montgermont
Présidence	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	Mmes, Rachel BOISHARDY, Ilda BARATA, Stéphanie GUEGUEN, Marjorie GENTILHOMME MM. Jacques AUBRY, Thierry BRIAND, Lionel DAGORNE, Marcel DELEON, Alain FAUDET, Stéphane GOURET, Gérard GOUZERCH, Guy GRANVILLE, Alain LE FLOCH, Philippe LE YONDRE, Alain LEAUTE, Bernard LEBRETON Jean Pierre LORGEOUX, Guy MARTIN, Rémy MOULIN, Michel RENAULT, André TOULEMONT
Excusés	MM., Jean-Pierre LE BRUN, Dr Christian LE COQ, Pierrick BERNARD-HERVE, représentant des clubs Nationaux
Assistent à la séance	M. Philippe GEORGES, Directeur Général M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional

En ouverture du Comité M. Vincent BODESCOT nouveau Responsable Juridique et Administratif de la Ligue et M. Benoit OLLIVO nouvel Assistant Informatique sont venus se présenter à l'ensemble des élus présents.

A. APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction approuve le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 17 décembre 2022.

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités

- **Nécrologie :**

Informé par son Président du décès de Monsieur Thierry GUILLEMOT, ancien Président et Dirigeant de l'Espérance de Saint Jean Brévelay FC.

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du regretté disparu.

2. Félicitations

Aux clubs qualifiés pour les 16èmes de finale de la Coupe de France : Stade Brestois 29, Stade Plabennecois, Stade Rennais FC, FC Lorient et aux clubs éliminés des 32e pour leur brillant parcours : Vannes OC, Stade Pontivyen et Lannion FC.

- Félicitations aux clubs du Stade Rennais et du Stade Plabennecois pour leur brillante qualification en 16e de finale de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.

3. Bilan de l'Assemblée Fédérale d'Hiver du 7 Janvier 2023

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver s'est déroulé normalement sans évènement particulier à signaler.

4. Mise en place du Plan de Développement de l'Arbitrage

Sujet longuement débattu, avec pour finalité la création d'un poste supplémentaire de CTRA. Cette embauche a été approuvée à l'unanimité moins une voix.
En effet chacun a eu la possibilité de s'exprimer et il est noté de la part de M. Alain LE FLOCH qu'il est regrettable de ne pas voire souvent les CTRA sur le territoire de son District et qu'une réflexion en interne aurait été souhaitable dans un premier temps.
M. Philippe LE YONDRE souhaite qu'une valorisation des Bénévoles qui œuvrent pour l'arbitrage, comme les formateurs, les tuteurs ou les observateurs, soit malgré tout réalisée.
M. Alain LEAUTE rappelle les missions d'Erwan FINJEAN et défend ainsi la création du poste de CTRA.
M. Lionel DAGORNE souhaite que ce poste soit principalement axé sur le déploiement.
M. Remy MOULIN rappelle qu'il n'a pu participer à cette réunion mais qu'il en a discuté avec M. Alain-Olivier HENRY Président de la CDA22 et demande s'il y a urgence pour la prise de poste.
M. André TOULEMONT s'interroge sur le profil et la fiche de poste et Jean-Pierre LORGEOUX lui est plutôt favorable à une candidature Bretonne qui connaisse bien notre territoire. M. Marcel DELEON se pose la question sur la pérennisation du poste malgré les 34 500€ alloués pour cette année à La Ligue de Bretagne, sachant que les 5 500€ seront affectés aux Districts.

5. Dossiers et courriers divers

- **FFF**

- **Tournoi de France Féminin en Ligue des Pays de la Loire février 2023**

Le Comité prend acte de l'organisation du Tournoi de France en Ligue des Pays de la Loire en février prochain avec les matches à Laval et Angers.

- **Aide exceptionnelle relative à la visioconférence**

Une aide exceptionnelle de 1 000€ va être octroyée à la Ligue et à chaque District par la FFF.

- **LBF**

- **Statistiques Licences**

Au 11 janvier 2023 la Ligue de Bretagne comptait 145 763 licenciés contre 141 842 la saison dernière à la même date. Soit une hausse de 2.77%.
On constate une baisse dans les catégories suivantes de :
3.97% pour les seniors.
3.53% pour les U16F U17F U18F.
4,49% pour le foot Animation F
3,94% pour les Arbitres
7,77% en Technique Régionale.

- **Plan Mixité FFF- organisation réunion de secteur du 1/4/23 en LBF**

Le Comité prend acte de la réunion de secteur le 1/04/23 en Ligue de Bretagne.
Toujours en rapport avec le Plan de Mixité, Mme Marjorie GENTILHOMME rappelle, qu'un courrier sera adressé aux Districts afin d'expliquer la raison du recrutement de 18 Féminines pour début février, soit 4 à 5 personnes par District.

- **Retour sur les échanges Ligues Bretagne/Normandie/Pays de la Loire du 10 janvier 2023**

Le Président rappelle le bienfondé d'une telle journée, en effet celle-ci permet d'échanger sur plusieurs sujets et entre différents services. La prochaine journée d'échanges est prévue en Pays de La Loire l'année prochaine.

- **Challenge Qualité Foot édition 2021/2022 le 11/2/23 au Roudourou**

M. André TOULEMONT rappelle qu'une réunion d'organisation a eu lieu le vendredi 10 janvier 2023.
Cette manifestation se déroulera à Guingamp au centre d'entrainement professionnel de l'EAG, il est précisé que la remise du Trophée Leon Guiard ainsi que celle du diplôme des Hermines D'or du CROS se feront à l'issue du Challenge Qualité Foot. En clôture de cette journée les clubs seront invités à assister au match de Ligue 2 EA Guingamp/Valenciennes FC.

Concernant l'organisation des Finales Coupe Région Bretagne, Messieurs DELEON et GRANVILLE souhaitent être associés sur le dossier Sécurité.

- **Situation des clubs article 35.3 règlement LBF**

Le Comité prend connaissance des clubs en infraction au statut (article 35).

- **Retrait des droits de changements clubs pour Trémuson Futsal Club et Saint Brieuc Futsal club Briochin**

Le Comité confirme que les clubs ont fourni l'accord du club quitté et en application de l'article 117d, les clubs sont donc exemptés du cachet mutation et des droits de mutations, par conséquent les clubs seront remboursés à titre exceptionnel des droits engagés.

- **DIVERS**

- **Assemblée Générale du CTBHG du 21/1/23**

  M. André TOULEMONT Président du CTBHG, rappelle que l'Assemblée Générale se Déroulera le 21/01/23 à partir de 10 heures.

- **CNOSF Luc Tréguer**

  Le Comité prend connaissance de la décision du CNOSF, à savoir que ce dernier a débouté la saisie de M. Luc TREGUER.

- **CNOSF Stade Pontivyen**

  Or la présence de M. Jean-Pierre Lorgeoux, le Comité à l'unanimité refuse la demande de conciliation du CNOSF, à savoir la proposition de délivrer la licence d'un joueur vers le Stade Pontivyen.

C. QUESTIONS DIVERSES

Guy MARTIN

"CHAMPIONNAT DE BRETAGNE JEUNES"
Art 5 : Demande de modification au calendrier officiel - changement de date
Tout match remis ou à rejouer doit se dérouler à la date fixée par la commission des jeunes compétente et obligatoirement avant les 2 dernières journées de championnat.
A appliquer seulement en phase2 pour les compétitions en 2 phases.

Art 11: Classement de chaque poule
Suppression du critère
Différence de buts du classement particulier : compétitions en 2 phases (sans phase retour)

Concernant l'Article 5 celui-ci sera corrigé et pour l'Article 11, il sera nécessaire de le passer en Assemblée Générale pour modification.

Tour de table :

Stephane Gouret, s'interroge sur la somme importante que doit le FC Lanester et demande comment peut-on faire pour qu'une solution soit enfin trouvée. Un courrier sera adressé au club de mise en garde.

Remy Moulin, demande comment s'organise le service licences de la Ligue dans la gestion des licences Dirigeantes interdites par les services de l'état.

Thierry Briand remercie le service comptabilité pour la réalisation des fiches de paies du District des Côtes d'Armor depuis l'arrêt de cette gestion avec le CDOS 22.

Philippe Le Yondre, à la suite de l'Assemblée Fédérale et de la non-décision concernant la montée de R1 en N3 (un seul par Ligue à partir de la saison 2023/2024), le Comité propose d'attendre l'Assemblée Fédérale de juin prochain et à la suite de celle-ci de réunir les clubs qui participeront aux championnats N3 et R1 de la saison 2023/2024 afin de déterminer la règle d'accession en N3 entre le mini championnat ou les matches de barrages.
Précise également que la FIA à 30€ pour les arbitres bénévoles de clubs est trop chère et qu'il serait souhaitable de revoir le tarif.

Alain Léauté, confirme que le séminaire des CTRA sera organisé le 23 janvier 2023 sous la responsabilité du nouveau DTNA, Anthony Gautier et s'interroge du devenir de nos arbitres élites régionaux dans le cadre de la réforme des championnats nationaux.

Bernard Le Breton informe que la prochaine réunion de la Commission Règionale du Statut des Educateurs se déroulera le 28 janvier 2023.

Yann Kervella confirme les visites de la DTN au Pôle féminin le 18 janvier et de J. ALCOCER le 2 février 2023.

Alain Faudet remercie le District du Morbihan et le FC Auray pour l'organisation des Finales Régionales U13 Futsal à venir.

Le Président informe que le Stade Pontivyen souhaite organiser la prochaine Assemblée de la Ligue. Avis favorable du Comité.

Jean Claude Hillion
Président

Jean Pierre Lorgeoux
Secrétaire Général